

## Rapport scientifique final

**Sociologie de l'enfant acteur. Capabilité participative dans les loisirs organisés**

**Fonds national suisse (FNS)**

(n° 100017\_153589)

Requérant principal :

Prof. Daniel Stoecklin (Centre interfacultaire en droits de l'enfant, Université de Genève-Valais Campus)

Co-requérant :

Prof. Jean-Michel Bonvin (Faculté des Sciences de la Société, Université de Genève)

Collaboratrice scientifique :

Dr Ayuko Sedooka (Centre interfacultaire en droits de l'enfant, Université de Genève-Valais Campus),  
Chercheuse senior

Durée : Janvier 2015 – janvier 2017 (25 mois)

### 1. Résumé (2-4 pages) des travaux de recherche et des résultats obtenus:

#### 1.1. Résumé des travaux de recherche

##### Introduction

Parmi les domaines dans lesquels l'enfant est vu comme « acteur », les loisirs organisés des enfants (que les politiques publiques désignent comme « activités extra-scolaires ») constituent un champ scientifiquement sous-investigué. Le projet de recherche éclaire les facteurs qui favorisent ou entravent la capabilité participative<sup>1</sup> des enfants dans leurs loisirs organisés. Il approfondit l'identification et l'analyse des liens entre les facteurs permettant de comprendre la participation effective de l'enfant en tant qu'acteur de ses loisirs organisés, à travers des entretiens semi-directifs, effectués à deux reprises dans une dimension longitudinale, avec des enfants de Suisse romande participant à des loisirs organisés, ainsi que des entretiens avec les responsables de ces structures et des responsables des politiques de l'enfance et de la jeunesse, et une analyse documentaire. Cette recherche contribue à la théorie de l'enfant acteur et s'inscrit dans la sociologie de l'action. Ses résultats peuvent aussi éclairer les politiques publiques relatives à l'enfance.

##### Problématique et but de la recherche

Dans les recherches autour du concept d'agentivité (agency) des enfants et de la sociologie de l'enfant acteur, la capabilité participative de l'enfant reste insuffisamment étudiée et faiblement théorisée. Le débat agency-structure peine à préciser l'influence respective des acteurs et des structures, et c'est pourquoi la présente recherche se donne les outils empiriques pour l'observer et contribuer ainsi à la théorie sociologique de l'acteur. Notre question de recherche est la suivante : Quels sont les facteurs structurels et individuels qui favorisent ou entravent la capabilité participative de l'enfant dans les loisirs organisés, et comment ces facteurs interagissent-ils ?

Notre approche qualitative met l'accent sur l'agentivité (agency) comme combinaison de facteurs. Elle prend ainsi clairement distance par rapport au discours dominant rationalisant l'encadrement de la jeunesse (participation descendante) comme un moyen d'assurer son intégration sociale. Elle est à égale distance aussi d'une tendance à considérer l'innovation « depuis le bas » (participation ascendante) comme plus souhaitable que l'adaptation des jeunes aux structures existantes. Cette neutralité axiologique par rapport à des discours normatifs nous fait considérer comme problématique les pétitions de principe qui se multiplient dans le « nouveau paradigme de la sociologie de l'enfance » autour de l'agentivité (agency) de l'enfant, notion dont les dimensions sont encore empiriquement peu fondées malgré une importante littérature sur la question. Le but de la présente recherche est donc l'identification et la vérification empirique, à travers un aspect longitudinal (deux séries d'entretien), des dimensions constitutives de la capabilité participative des enfants dans leurs loisirs organisés.

##### Hypothèse du projet

- La capabilité participative des enfants augmente lorsque les institutions laissent ouvertes des possibilités de créer un espace auto-déterminé favorisant la figure de l'enfant acteur dans les loisirs organisés, avec des facteurs comme la co-construction des cadres du projet, une logique élective, la conquête de ressources nécessaires, ainsi que d'autres facteurs à découvrir.

---

<sup>1</sup> Définie comme « la capacité que l'enfant a de participer effectivement à la définition et à la réalisation des choix affectant sa propre vie ».

- Ni les ressources structurelles ni les compétences individuelles à elles seules ne garantissent la capacité participative, car celle-ci résulte d'une combinaison entre des facteurs structurels et personnels dont la logique sous-jacente reste à identifier.

### **Méthodologie : approche qualitative**

Nous avons privilégié une approche qualitative qui permet de recueillir les opinions des jeunes sur les loisirs auxquels ils participent, afin de mieux comprendre leurs motivations pour les loisirs organisés. Le recueil et l'analyse des données ont été effectués sur la base d'un dispositif méthodologique, comprenant les outils qualitatifs suivants :

- Recherche documentaire
- Entretiens individuels (semi-directifs)
- Dispositif expérimental (Mind Mapping Tree)

Les entretiens individuels se sont effectués avec 34 adolescents, âgés de 13 - 16 ans, participant régulièrement à des loisirs organisés, ainsi que des entretiens avec 11 responsables d'institutions et trois responsables des politiques cantonales de l'enfance et de la jeunesse dans le canton du Valais, de Vaud et de Fribourg. Les premiers (adolescents) ont été interviewés deux fois (64 entretiens au total). La première série d'entretiens a été effectuée dans les mois qui suivent le début ou la reprise d'une activité de loisirs organisés. La seconde série a eu lieu 9 mois plus tard (T9) afin d'analyser le développement de leurs capacités participatives (à deux reprises avec 30 adolescents sur 34). Lors de la deuxième série d'entretiens, nous avons utilisé un dispositif « Mind Mapping Tree » à travers lequel les jeunes ont été invités à s'exprimer librement en inscrivant des mots et à commenter ces derniers pour décrire l'institution (le « centre de loisirs ») et eux-mêmes (« moi ») en rapport avec celle-ci. Ce dispositif est un outil pertinent pour susciter la parole des jeunes concernant leurs vécus dans le cadre de ces loisirs organisés, car il stimule l'expression d'intuitions et leur réflexivité dans les liens qu'ils peuvent faire entre les dimensions de l'expérience.

Le traitement et l'analyse des données ont été réalisés à l'aide de NVivo, un logiciel d'analyse thématique de la recherche qualitative informatisée.

### **1.2. Principaux résultats obtenus**

Nous présentons ici très succinctement les principaux résultats empiriques :

- La capacité participative des enfants dans les activités de loisirs organisés se déploie à travers des formes de participation caractérisées par la « syntonie »<sup>2</sup> entre le système d'action (Stoecklin, 2009) de l'enfant et le système organisationnel de l'institution (centre de loisirs). Nous identifions trois formes : la capacité participative adaptative, la capacité participative innovante et la capacité participative coopérative (voir ci-après).
- L'agentivité<sup>3</sup> des acteurs (ici les enfants) augmente lorsqu'il y a syntonie, quelle que soit la forme de capacité participative (adaptative, innovante ou coopérative).
- Il n'y a pas de détermination simple entre les facteurs institutionnels<sup>4</sup> et les facteurs personnels de l'enfant dans la capacité participative dans le cadre des activités de loisirs organisés. Leurs rapports sont médiatisés par un ensemble de représentations impliquant diverses dimensions de l'expérience (« système de l'acteur », Stoecklin, 2009) fonctionnant comme une « structure » habilitante et contraignante (Giddens, 1987)<sup>5</sup>.

<sup>2</sup> Tiré de la physique, où elle désigne l'état d'ondes qui oscillent à la même fréquence, le concept de syntonie, appliqué en sociologie, désigne la correspondance entre modes d'action prévalant dans un contexte donné. Nous en proposons une définition, proche de la définition que Max Weber donne de « l'action sociale », et qui précise le rôle de l'intersubjectivité dans le déroulement de l'action : la syntonie est l'ajustement d'un mode d'action à un mode d'action similaire à travers le sens visé chez les agents et par rapport auquel s'oriente le déroulement de leurs actions réciproques. Le sens visé oriente le mode d'action, ce dernier s'apparentant à 5 types-idéaux (entrepreneurial, relationnel, moral, identitaire, motivationnel) qui peuvent être mis en évidence par l'outil heuristique « système de l'acteur » (Stoecklin, 2009). En d'autres termes, la syntonie désigne la correspondance entre des formes idéales-typiques similaires. L'ajustement réciproque entre les acteurs se fait alors à travers cette mise en syntonie des modes d'action.

<sup>3</sup> Nous distinguons maintenant entre agentivité et capacité participative. La première notion porte sur une intensité (pouvoir d'agir plus ou moins fort) et la seconde concerne des « formes » qui rendent cette intensité possible. Cela permet un retour critique sur l'hypothèse dans laquelle la capacité était conçue en termes de degré (elle augmente), ce qui en fait s'applique à l'agentivité.

<sup>4</sup> Nos analyses nous amènent à rejoindre la distinction faite par Giddens entre système social et structure.

<sup>5</sup> Le caractère contraignant et habilitant des pratiques sociales, souligné par Giddens, se retrouve dans chacune des dimensions du « système de l'acteur » (Stoecklin, 2009), vues comme des dimensions à travers lesquelles les acteurs rendent

- De nombreux répondants (enfants et responsables) voient le centre de loisirs comme un espace transitionnel<sup>6</sup> selon les besoins des enfants et leurs interactions sociales avec l'institution et d'autres acteurs.
- Bien que les discours institutionnels de la participation de l'enfant varient selon les contextes des centres de loisirs ainsi que l'âge, la motivation et les compétences de l'enfant, ceux-ci ont tendance à envisager la participation selon différents degrés (allant de 0 à 10) ou plusieurs niveaux (du plus passif au plus actif), souvent en s'appuyant sur des discours théoriques (telle que l'échelle de Hart<sup>7</sup>).
- Par contre, certains affirment que ce processus ne suit pas forcément une trajectoire linéaire dans la pratique. La plupart des responsables souligne néanmoins l'importance de laisser la liberté aux jeunes de ne pas participer s'ils le désirent.

En se basant sur nos résultats empiriques, nous avons ainsi mis en évidence trois formes de capacité participative auxquelles correspondent une forte agentivité (pouvoir d'agir) de l'enfant au sein des centres de loisirs (activités de loisirs organisés) : la capacité participative adaptative, la capacité participative innovante, et la capacité participative coopérative :

- La capacité participative adaptative qualifie une situation dans laquelle la motivation de l'enfant pour fréquenter le centre de loisirs est renforcée par le plaisir de rencontrer des gens et la détente procurée par les activités dans le cadre du loisir organisé dont les ressources offrent une palette d'activités diverses ainsi que la liberté de ne pas participer activement.
- La capacité participative innovante se rencontre lorsque des enfants sont très motivés soit pour réaliser leurs propres projets soit pour transformer certaines ressources (individuelles ou institutionnelles) et que l'institution offre un soutien adéquat et personnalisé à leurs demandes.
- La capacité participative coopérative concerne une situation d'interdépendance plus élevée entre l'individu et l'institution. Les ressources de l'acteur et celles de l'institution sont reconnues<sup>8</sup> mutuellement et réciproquement par les enfants et les responsables, et on assiste alors à une coopération renforcée. Cette forme de capacité participative optimise les possibilités de créer un espace auto-déterminé, reposant sur la co-construction des cadres du projet, une logique électorale, la conquête de ressources nécessaires, et l'autonomie des usagers.

Ces trois formes de capacité participative peuvent répondre aux besoins de différents enfants à différentes périodes de leurs vies. Elles ont un aspect temporel important (les bonnes ressources au bon moment). Il faut souligner que toutes ces formes de capacité participative sont transitoires et qu'un même individu peut passer d'une forme à une autre en fonction de sa carrière biographique et de son « système d'action » en constante évolution. Ces trois formes de capacité participative, vues comme des syntonies entre ressources de l'acteur et ressources de l'institution nous permet ainsi de montrer pourquoi l'agency n'est pas « attachée » aux acteurs : on ne possède pas une agentivité (agency), cette dernière a plutôt des formes (la présente typologie en identifie trois) qui sont provisoirement « saisissables » par les acteurs et qui sont des formes transitoires d'inscription des acteurs dans un « système social ».

Un de nos résultats principaux est qu'il n'y a pas de détermination simple entre les facteurs structurels et les facteurs personnels de l'enfant dans la capacité participative dans le cadre des activités de loisirs organisés. C'est-à-dire que même dans un cadre institutionnel plus structuré et moins favorable à la marge de liberté et d'autonomie de l'enfant, on a pu observer une dynamique de transformation de la participation des jeunes. La différenciation de la participation s'observe comme suit : nos données empiriques montrent que la capacité participative de l'enfant augmente lorsque les buts (motivations) et les ressources personnelles (affectives, cognitives, culturelles, sociales, physiques) de l'acteur (enfant) correspondent aux ressources de l'environnement institutionnel. Cette synergie motivationnelle s'observe quel que soit le type d'institution (très, moyennement ou peu structuré). Autrement dit, un processus dynamique de concordance entre l'individu et l'institution est possible dans les trois cas. L'agency de l'enfant est donc non pas simplement dépendante des configurations

---

compte de leurs expériences (activités, relations, valeurs, images de soi et motivations). Ce système fonctionne donc comme une structure de représentations qui s'engendrent autant qu'elles se délimitent les unes les autres.

<sup>6</sup> Le caractère transitoire du centre de loisirs fait apparaître ce dernier comme un espace transitionnel, regroupant les 3 caractéristiques identifiées par Winnicott : la réciprocité des relations, la confiance et la fiabilité, l'aspect informel (Parazelli (1995) : L'espace dans la formation d'un potentiel de socialisation chez les jeunes de la rue. Dans : *Cahiers de géographie du Québec*, Volume 39, No 105, p. 296).

<sup>7</sup> Cela confirme la très grande diffusion de ce modèle théorique parmi les praticiens constatée depuis de nombreuses années (voir Stoecklin, 2009) ; Hart, R. (1992). *Children's participation : from tokenism to citizenship*. Florence, UNICEF

<sup>8</sup> La théorie de la reconnaissance (Axel Honneth) est utile ici, les 3 formes de reconnaissance (affectivité, droits, solidarité) étant mobilisables.

sociales (Elias, 1991) vues en termes de positions et de rapports de pouvoir institutionnalisés, elle émerge plutôt à travers la syntonie entre action et structure. Autrement dit, l'acteur qui parvient à équilibrer le rapport entre ses propres ressources et celles de l'institution qu'il perçoit comme des occasions d'agir, trouve que sa participation au centre de loisir fait sens et cela renforce sa motivation. L'acteur élabore ainsi des opportunités (Cusson, 1981)<sup>9</sup>, en reliant ses buts et ressources aux occasions d'agir qu'offre le centre de loisirs. L'agentivité de l'acteur évolue alors selon des phases (temporalités diverses) dans lesquelles la syntonie évoquée ici est plus ou moins importante. Cette notion de « syntonie » entre les ressources nous amène à considérer que ces dernières n'existent pas simplement de manière objective, mais qu'elles sont avant tout des ressources « perçues » par les acteurs. Le « système de l'acteur » (Stoecklin, 2009) permet justement de visualiser comment l'acteur indexe les ressources qu'il identifie (celle du centre de loisirs et les siennes propres). Certains répondants utilisent tous les « concepts sensibles » (Blumer, 1969) que nous leur proposons (activités, relations, valeurs, images de soi et motivations) en les distribuant de manière large sur le « Mind Mapping Tree », d'autres n'utilisent qu'une partie de ces dimensions d'expérience et les confinent à un seul côté (centre de loisirs / moi).

Nous constatons que les jeunes qui, à propos de leurs loisirs organisés, évoquent facilement l'ensemble des dimensions de leur expérience (activités, relations, valeurs, images de soi et motivations), qui font aisément des liens entre elles et qui les distribuent sur l'ensemble « Mind Mapping Tree » sont également ceux qui se déclarent le plus satisfaits de leur participation dans les centres de loisirs. Cela signale une syntonie entre les ressources de l'acteur et celles du milieu telles que perçues par l'acteur lui-même. Or cette syntonie n'est pas dépendante du type d'institution : elle s'observe dans les trois formes d'organisation (très, moyennement, faiblement structuré). Cela signifie que c'est toujours en fonction de la perception des acteurs que se construit leur capacité participative et non pas, comme on pourrait le penser, à travers des caractéristiques intrinsèques aux institutions.

Les implications de ces observations sont importantes pour la théorie de l'enfant acteur. L'agentivité (*agency*) peut être conceptualisée comme la syntonie effective entre les ressources de l'acteur et celles du milieu tel que perçues par l'acteur. Lorsque cette syntonie augmente, l'acteur se sent motivé à déployer plus largement l'ensemble des dimensions de son expérience (activités, relations, valeurs, images de soi et motivations) au sein d'une institution (ici un centre de loisirs). Il s'ensuit que c'est la réalité perçue qui permet à l'acteur de participer plus pleinement, et non pas une réalité qui serait objective (mesurée à travers une typologie d'institutions « objectivement » plus ou moins organisées). Cela confirme l'importance de l'attribution de sens (*meaning-making*) à la réalité par les acteurs et dès lors leur agentivité (*agency*) doit bien être recherchée du côté des « assemblages » (Oswell, 2011) qu'ils font.

Le « système de l'acteur » (Stoecklin, 2009) permet d'approcher empiriquement les assemblages que font les acteurs. Ce modèle contribue ainsi à une meilleure compréhension et à une précision des caractéristiques du « structurel » chez Giddens : il s'agit de dimensions de l'expérience (activités, relations, valeurs, images de soi et motivations) organisées en système et à travers lesquelles les acteurs se relient aux systèmes sociaux. Ce sont les filtres à travers lesquels ils lisent de manière réflexive leur propre situation. La structure, comme ensemble de représentations placées entre les acteurs et le système social, est donc un élément symbolique à la fois contraignant et habilitant. Dès lors, et c'est là l'aspect le plus fondamental de nos résultats, nous pouvons sortir d'une vision dichotomique qui sépare individu et société et remplacer ce dualisme par la dualité du structurel (Giddens) : toutes les dimensions de l'expérience (« système de l'acteur ») sont à la fois contraignantes et habilitantes, et dès lors on ne saurait placer la « structure » du côté de la contrainte ; elle est une réalité symbolique et non pas un contexte qui serait « extérieur » aux acteurs. Cela permet de dépasser la conceptualisation environnementale de « l'acteur dans le système » (« *agency within structure* ») et de fonder la notion de « configuration symbolique » en spécifiant les notions de « configuration » (Elias) et de « champs » (Bourdieu).

C'est dans cette syntonie des ressources perçues que réside la possibilité d'une explication plus complète de la capacité des acteurs. Cette dernière ne résulte pas simplement de la combinaison de facteurs de conversion objectifs (économique, politique, organisationnel) mais aussi et prioritairement de leurs représentations dans l'esprit des acteurs. On sort ainsi de la vision classique pour laquelle l'action des acteurs est entourée d'un milieu (système social, structure) dans lequel elle s'inscrit. Au contraire, le milieu est la structure (symbolique, le structurel dont parle Giddens) à travers laquelle se déploie l'action. On n'agit pas dans un milieu mais *par le moyen* du milieu, *à travers* le milieu (Ogien & Quéré, 2005)<sup>10</sup>.

<sup>9</sup> Maurice Cusson, *Délinquants pourquoi ?*, Colin Paris : 1981, p. 168.

<sup>10</sup> Ogien, A., Quéré, L. (2005). *Le vocabulaire de la sociologie de l'action*. Paris: Ellipses.

Nos résultats montrent bien l'importance de cet équilibre différentiel (syntonie plus ou moins grande) chez chaque enfant : c'est sa perception des deux ensembles de ressources qui lui permet d'avoir une plus grande (agentivité) *agency*, car cette dernière n'est pas aussi fortement liée au cadre institutionnel : même dans un cadre relativement rigide, un acteur peut déployer de l'agentivité (*agency*) s'il se sent en syntonie avec ce cadre. Et inversement, un cadre très ouvert ne favorise pas forcément cette syntonie et donc l'agentivité qui en découle. Nous notons également la question du timing, à savoir l'importance d'avoir la bonne ressource au bon moment, qui influence beaucoup la capacité participative de l'enfant. A nouveau ici, c'est surtout une question de perception de la ressource et non pas uniquement sa présence « objective ».

**1.3. Commentaires, le cas échéant, sur les modifications significatives apportées au plan de recherche prévu. Celles-ci doivent être justifiées et sont sujettes à examen par le FNS.**

Il n'y a pas eu de modification significative apportée au plan de recherche prévu.

**1.4. Indications sur les contributions au projet apportées par vos collaboratrices/teurs FNS**

- Dr Ayuko Sedooka, Sciences de l'éducation

Durée de l'engagement : du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 janvier 2017, à un taux d'activité de 90%,  
Chercheuse senior

**1.5. Indications des événements importants (mutations au niveau du personnel, retards éventuels, etc.).**

Le projet s'est terminé le 31.01.2017 au lieu du 31.12.2016 pour cause d'arrêt maladie.

**2. Output de la recherche:**

**2.1. Manifestations scientifiques/ Conférences**

Stoecklin, D., Bonvin, J-M. et Sedooka, A. (2015). Inequalities in children's participation in organised leisure activities, *12th Conference of the European Sociological Association 2015 Differences, Inequalities and Sociological Imagination*, Prague, 25-28 août 2015.

Stoecklin, D., Bonvin, J-M. et Sedooka, A. (2016). *Participation des enfants dans les loisirs organisés : Structuration et formes de l'agentivité*. Dans le cadre du XXème Congrès de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française, « Sociétés en mouvement, sociologie en changement », Montréal, Canada, 4-8 Juillet 2016.

Stoecklin, D., Bonvin, J-M. et Sedooka, A. (2016) Dynamique de la participation des enfants dans les loisirs organisés: Facteurs de conversion individuels et sociaux. Rendez-vous de la Recherche, CIDE, Université de Genève (Valais Campus), 13 décembre 2016.

Stoecklin, D., Bonvin, J-M. et Sedooka, A. (en vue en 2017). Child Participation and Agency in Organised Leisure. 13th Conference of European Sociological Association, « (Un)Making Europe: Capitalism, Solidarities, Subjectivities », Athens, 29 August – 1 September 2017.

**2.2. Publications scientifiques**

Stoecklin, D., Bonvin, J-M. et Sedooka, A. (en préparation). Capacité participative des enfants. Le cas des loisirs organisés.

Stoecklin, D., Bonvin, J-M. et Sedooka, A. (en préparation). Child Participation and Agency in Organised Leisure.